

PROBLÈMES D'ÉTHIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Code : PHI 4052

Session : Hiver 2019

Horaire : Mercredi, 09h30-12h30

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Professeur : Mauro Rossi

Bureau : W-5410

Téléphone : 514-987-3000 Poste 7807

Courriel : rossi.mauro@uqam.ca

DESCRIPTION SELON L'ANNUAIRE

Les débats actuels autour de la justice distributive seront abordés à partir de l'étude de problèmes qui concernent directement la gestion publique: par exemple, la question des clauses «orphelin» et la justice intergénérationnelle, la légitimité de l'allocation universelle inconditionnelle; les problèmes éthiques soulevés par la gestion publique des soins de santé dans le cadre d'une économie de marché; la justifiabilité morale de l'impôt progressif sur le revenu; le bien-fondé des politiques de justice sociale ciblant prioritairement les plus démunis. Seront également discutés certains problèmes éthiques soulevés par la gestion publique en situation d'incertitude, par exemple: le débat autour du «principe de précaution».

DESCRIPTION DU COURS

Ce cours est une introduction à quelques-uns de principaux problèmes en éthique économique et sociale dans les sociétés modernes démocratiques et pluralistes. Le cours sera divisé en deux parties. Dans la première, nous examinerons les principales théories de la justice distributive contemporaines, à savoir l'utilitarisme, l'égalitarisme libéral, le libertarisme et le marxisme analytique. Dans la deuxième partie, nous discuterons, à la lumière de ces théories, certains thèmes plus pratiques : l'allocation universelle inconditionnelle, la justice en éducation, la discrimination positive, les soins de santé, l'ouverture des frontières et la justice intergénérationnelle.

PLAN PROVISOIRE

- 1) **Introduction (09/01/2019)**
- 2) **L'utilitarisme (16/01/2019)**
 - Vallentyne, P. (2006) « Conséquentialisme ».
- 3) **Le libéralisme égalitariste de Rawls (23/01/2019)**
 - Rawls, J. (1971) chapitre 2 de *Théorie de la justice*.
- 4) **Le libertarisme (30/01/2019)**

- Nozick, R. (1974) chapitre 7, partie I de *Anarchie, état et utopie*.
- 5) **Le marxisme analytique (06/02/2019)**
- Van Parijs, P. (1991b) chapitre 4 de *Qu'est-ce qu'une société juste ?*
- 6) **L'égalitarisme des chances (13/02/2019)**
- Dworkin, R. (2007) « L'égalité des ressources ».
- 7) **L'allocation universelle inconditionnelle (20/02/2019)**
- Van Parijs, P. (2003) « L'allocation universelle : une idée simple et forte pour le XXI^e siècle ».
- 8) **Semaine de relâche (27/02/2019)**
- 9) **Éducation et justice (06/03/2019)**
- Waltenberg, F. (2008) « Quatre grandes écoles pour penser la justice dans le champ de l'éducation ».
 - Van Parijs, P. (2004) « Est-il juste que l'Université soit gratuite ? »
- 10) **La discrimination positive (13/03/2019)**
- Dworkin, R. (2015) « L'affaire Bakke : les quotas sont-ils injustes ? »
 - Anderson, E. (2015) « Mieux comprendre la discrimination positive »
- 11) **Les soins de santé (20/03/2019)**
- Daniels, N. (2009) « L'extension de la justice comme équité à la santé et aux soins de santé ».
- 12) **L'ouverture des frontières (27/03/2019)**
- Carens, H. (2007) « Etrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières ».
- 13) **La justice intergénérationnelle (03/04/2019)**
- Gosseries, A. (2008) « Les théories de la justice intergénérationnelle ».
- 14) **Séance de rattrapage et de discussion (10/04/2019)**
- 15) **Examen final (17/04/2019)**

LECTURES

- Les textes indiqués dans le plan de cours sont obligatoires. Ces textes sont disponibles sous forme de recueil de texte à la COOP-UQAM.

Les textes suivants sont conseillés :

- Van Parjis, P. et Arnsperger, C. 2003. *Éthique économique et sociale*. Paris : La Découverte.
- Kymlicka, W. 1990. *Contemporary Political Philosophy*. Oxford: Clarendon Press (Trad. de l'anglais par Saint-Upéry, M. *Les théories de la justice*. Paris : La Découverte, 1999).

ÉVALUATION

Modalités

La note finale du cours se basera sur :

- (1) Une dissertation de mi-session (50%)

Les sujets de dissertation seront annoncés en classe au début de la 5^e séance. La limite maximale de mots est de 3000 mots (bibliographie exclue). La dissertation devra être remise par courriel (rossi.mauro@uqam.ca) au plus tard le **3 mars 2019**, à 23h59.

- (2) Un examen final (50%)

Vous devrez répondre à trois questions sur des sujets discutés dans les séances 9 à 14. L'examen aura lieu en classe le **17 avril 2019**.

Pour des raisons d'équité, aucun retard ne sera toléré (*sans pénalité*). La pénalité pour un retard non justifié est de -2% par chaque jour *ouvrable* (c'est-à-dire, samedi et dimanche exclus).

Critères

1. Compréhension des textes de référence : exactitude de l'identification des thèses, arguments et concepts dans les textes étudiés. (30%)
2. Sélection des éléments de discussion : pertinence et suffisance des éléments retenues. (30%)
3. Formulation : maîtrise de l'usage des catégories d'analyse, clarté et précision terminologique. (15%)
4. Organisation du texte: structure, enchaînement des raisonnements et cohérence. (15%)
5. Qualité de la langue. (10%)

Communication des résultats

- Les résultats de la dissertation de mi-session seront communiqués via RÉSULTATS (<https://portaitudiant.uqam.ca>) au plus tard deux semaines après la date limite de soumission.

Vos dissertations vous seront retournées par courriel avec des commentaires utiles quelques jours plus tard.

- Les résultats de l'examen final seront communiqués via RÉSULTATS (<https://portailétudiant.uqam.ca>) au plus tard le **6 mai 2019**.

BARÈME DE NOTES

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %	Évaluation de l'apprentissage
A+	4.3	90 - 100	Excellent
A	4.0	85 - 89	
A-	3.7	80 - 84	
B+	3.3	77 - 79	Très bien
B	3.0	73 - 76	
B-	2.7	70 - 72	
C+	2.3	65 - 69	Bien
C	2.0	60 - 64	
C-	1.7	57 - 59	
D+	1.3	54 - 56	Passable
D	1.0	50 - 53	
E	0.0	moins de 50	Échec

FOIRE AUX QUESTIONS

Q : Répondez-vous par courriel à des questions substantielles (sur la matière du cours) ?

R : En raison du nombre élevé d'étudiant.e.s dans le cours et pour faciliter la qualité pédagogique de nos échanges, je ne réponds *pas* aux questions substantielles par courriel. Il me fera plaisir de vous répondre en personne, pendant mes heures de bureau. Je vous invite à m'écrire un courriel pour fixer un rendez-vous.

Q : J'ai manqué un cours. Pouvez-vous me faire un résumé du matériel discuté en classe ?

R : Non. Familiarisez-vous avec les lectures obligatoires et les diapositives PowerPoint. Demandez les notes de cours à un(e) de vos collègues. Si après avoir fait tout cela, vous avez des questions substantielles, je serai disponible pour un rendez-vous pendant mes heures de bureau.

Q : Mettez-vous à disposition vos diapositives PowerPoint ?

R : Oui, elles seront disponibles sur Moodle au moins une heure avant le cours.

Q : Combien de références dois-je inclure dans ma dissertation ?

R : Il n'y a pas de nombre fixe. Indiquez dans la bibliographie tous les textes sur lesquels vous appuyez vos propos, auxquels vous faites référence ou que vous citez dans votre dissertation. Afin de décider s'il vaut la peine de faire référence à un texte, demandez-vous si ce texte contribue réellement à mieux répondre à la question spécifique de la dissertation.

Q : Dois-je mettre en référence vos diapositives PowerPoint ?

R : Oui, si vous citez des arguments et/ou des explications présentés dans les PowerPoint.

Q : **Quel format dois-je utiliser pour les références ?**

R : Il y a plusieurs formats possibles. Je vous demande seulement de rester cohérent.e.s dans votre choix de style. Pour quelques exemples, voir le *Guide des étudiants de premier cycle en philosophie* (http://philo.uqam.ca/upload/files/docs/a14/Guide_Philos_1erCycle_UQAM_2014.pdf)

Q : **Puis-je emmener une feuille de notes pour l'examen final ?**

R : Oui. Vous avez droit à UNE feuille de notes, recto verso, écrite à la main ou imprimée, dans le caractère et la grandeur de texte que vous préférez.

Q : **J'ai besoin d'une extension de la date de remise de ma dissertation. Que dois-je faire ?**

R : Toute requête d'extension doit être accompagnée par une justification officielle (ex. un certificat médical).

Q : **Quelle est la pénalité pour une soumission tardive de la dissertation de mi-session ?**

R : La pénalité pour un retard non justifié est de -2% par chaque jour *ouvrable* (c'est-à-dire, samedi et dimanche exclus).

Q : **J'ai accumulé un retard excessif avec ma soumission. Est-ce qu'il vaut encore la peine de soumettre ma dissertation ?**

R : Il est *toujours* mieux de soumettre votre dissertation que de ne pas la soumettre.

Q : **J'ai des questions concernant la note de ma dissertation / je veux demander une révision de note. Qui dois-je contacter ?**

R : Vos dissertations seront corrigées par mes assistant.e.s d'enseignement. Ce sont elles/eux que vous devez contacter *en premier*, si vous avez des questions ou si vous voulez demander une révision de note. Si vous avez encore des questions suite à votre discussion avec les assistant.e.s d'enseignement, vous pouvez me contacter par courriel. Au cas où vous demandez une révision de note, sachez que je recorrigerai votre dissertation. Votre note pourrait donc soit augmenter, soit baisser, soit rester la même.

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131**

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : <http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html>.

Politique n°44 sur l'accueil et le soutien des étudiant.e.s en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, aux étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants.

Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

<http://www.instances.uqam.ca/reglementspolitiquesdocuments/pages/politiqueno44.aspx>

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : Pavillon Judith-Jasmin, J-M870

Par téléphone : 514 987-3000, poste 3148

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, E. 1999. « What is the point of equality ? ». *Ethics* 109 : 287-337.
- Arneson, R. 1989. « Equality and Equal Opportunity for Welfare ». *Philosophical Studies* 56 : 77--93.
- Audard, C. (dir.) 1998. *Anthologie historique et critique de l'utilitarisme. Vol. I, II, III*. Paris : PUF.
- Barry, B. 1989. *Theories of Justice, Vol. I*. Berkeley : University of California Press.
- Beitz, C. 1973. *Political Theory and International Relations*. Princeton : Princeton University Press.
- Beitz, C. 1983. « Cosmopolitan Ideals and National Sentiment ». *Journal of Philosophy* 80 : 591–599.
- Bentham, J. 1789. *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*. Dans J. Burns et H.L.A. Hart (dir.). Athlone, 1970.
- Bessone, M. et Sabbagh, D. (dir.) 2015. *Race, racism, discriminations : anthologie de textes fondamentaux*. Paris : Hermann.
- Blais, F. 2001. *Un revenu garanti pour tous : introduction aux principes de l'allocation universelle*. Montréal : Boréal.
- Blake, M. 2005. « Immigration ». Dans *A Companion to Applied Ethics*, R.G. Frey et C.H. Wellman (dir.), pp. 224-237. Malden, MA : Blackwell, 2005.
- Brandt, R. 1979. *A Theory of the Right and the Good*. Oxford : Clarendon.
- Brink, D. « Mill's Moral and Political Philosophy ». *Stanford Encyclopedia of Philosophy* (<http://plato.stanford.edu/entries/mill-moral-political>).
- Brighouse, H. 2000. *School Choice and Social Justice*. Oxford : Oxford University Press.
- Brighouse, H. 2004a. *Justice*. Cambridge : Polity Press.
- Brighouse, H. 2004b. « Paying for Higher Education: Are Top-Up Fees Fair? ». *Revue Éthique et Économique / Ethics and Economics* 2(1) : 1-11.
- Brighouse, H. et Swift, A. 2006. « Equality, Priority, and Positional Goods ». *Ethics* 116 : 471-497.
- Brighouse, H. et Swift, A. 2006. « Putting Educational Equality in its Place ». *Educational Policy and Finance* 3 : 444-466.
- Carens, J. 1987. « Aliens and Citizens: The Case for Open Borders ». *The Review of Politics* 49 : 251-273 (Trad. de l'anglais par M. Rüegger, « Étrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières ». *Raisons politiques* 26 : 11-39, 2007).
- Cohen, G. A. 1989. « On the currency of egalitarian justice ». *Ethics* 99 : 906- 944.
- Cohen, G. A. 1995. *Self-Ownership, Freedom, and Equality*. New York : CUP.
- Cohen, G.A. 1997. « Where the Action Is: On the Site of Distributive Justice ». *Philosophy and Public Affairs* 26 : 3-30.
- Cohen, G.A. 2000. *If You're an Egalitarian, How Come You're so Rich?* Cambridge, MA : Harvard University Press. (Trad. de l'anglais par Tarrit, T. *Si tu es pour l'égalité, pourquoi es-tu si riche ?* Paris : Hermann, 2010.)
- Cohen, G.A. 2008. *Rescuing Justice from Equality*. Cambridge, MA. : Harvard University Press.
- Crisp, R. 1997. *Mill on Utilitarianism*. London : Routledge and Kegan Paul.
- Daniels, N., 1981, « Health care needs and distributive justice ». *Philosophy and Public Affairs* 10 : 146–79.
- Daniels, N. 1985. *Just Health Care*, New York : CUP.
- Daniels, N. 2008. *Just Health: Meeting Health Needs Fairly*, New York : CUP.
- Daniels, N. 2009. « L'extension de la justice comme équité à la santé et aux soins de santé ». *Raisons politiques* 34 : 9-29
- Daniels, N. 2010. « Capabilities, Opportunity, and Health ». Dans *Measuring Justice : Primary Goods and Capabilities*, I. Robeyns et H. Brighouse (dir.), pp. 131-149. Cambridge : CUP.
- Daniels, N. 20011. « Social and Individual Responsibility for Health ». Dans *Distributive Justice and Responsibility*, C. Knight et Z. Stemplowska (dir.), pp. 266-286. Oxford : OUP.
- Dworkin, R. 1981a. « What is Equality? Part 1 : Equality of Welfare ». *Philosophy and Public Affairs* 10 : 185-246.
- Dworkin, R. 1981b. « What is Equality? Part 2: Equality of Resources ». *Philosophy and Public Affairs* 10 : 283-345.
- Dworkin, R. 2000. *Sovereign Virtue*. Cambridge, MA : Harvard University Press. (Trad. de l'anglais par Spitz, J.-F. *La vertu souveraine*. Bruxelles : Bruylant, 2007.)
- Fleurbaey, M. 1996. *Théories économiques de la justice*. Paris : Economica.
- Freeman, S. (dir.) 2002. *The Cambridge Companion to John Rawls*. Cambridge : CUP.
- Freeman, S. 2007. *Rawls*. London : Routledge.

- Goodin, R. 1995. *Utilitarianism as a Public Philosophy*. New York : CUP.
- Gosseries A. 2004. *Penser la justice entre les générations*. Paris : Aubier-Flammarion.
- Gosseries, A. 2008. « Les théories de la justice intergénérationnelle : synopsis à l'usage des durabilistes pressés ». *Raison publique* 8 : 7-29.
- Harsanyi, J. 1975. « Can the Maximin Principle Serve as a Basis for Morality? A Critique of John Rawls' Theory ». *American Political Science Review* 69 : 594-606.
- Hayek, F. A. 1960. *The Constitution of Liberty*. London : Routledge and Kegan Paul.
- Heath, J. 2003. « Les soins de santé comme marchandises ». *Éthique publique* 5 : 84-90.
- Hooker, B. 2000. *Ideal Code, Real World: A Rule-consequentialist Theory of Morality*. Oxford : OUP.
- Kolm, S.-C. 1996. *Modern Theories of Justice*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Kymlicka, W. 1990. *Contemporary Political Philosophy*. Oxford : Clarendon Press. (Trad. de l'anglais par Saint-Upéry, M. *Les théories de la justice*. Paris : La Découverte, 1999.)
- Maclure, J. 2012. « Le débat sur les droits de scolarité au Québec : Les progressistes font-ils fausse route ? ». *Options politiques / Policy Options*, mai 2012, pp. 68-71.
- Mill, J.S. 1861. *Utilitarianism*. Trad. de l'anglais par Tanesse, G. *L'utilitarisme*. Paris : Flammarion, 2008.
- Miller, D. 2005. « Immigration: The Case for Limits ». Dans *Contemporary Debates in Applied Ethics*. A. Cohen et C.H. Wellman (dir.), pp. 191-206. Oxford : Blackwell, 2005.
- Muñoz-Dardé, V. 2000. *La justice sociale. Le libéralisme égalitaire de John Rawls*. Paris : Nathan.
- Musgrave, R. 1974. « Maximin, Uncertainty, and the Leisure Trad-Off ». *Quarterly Journal of Economics* 88 : 625-632.
- Nozick, R. 1974. *Anarchy, State, and Utopia*. New York : Basic Books.
- Nussbaum, M. 2006. *Frontiers of Justice: Disability, Nationality, Species Membership*. Belknap : Harvard University Press.
- Parfit, D. 1984. *Reasons and Persons*. Oxford : OUP.
- Parfit, D. 1997. « Equality and Priority ». *Ratio* 10 (3) : 202-221. (Trad. de l'anglais par J-F Bâillon, « Égalité ou priorité? », *Revue française de science politique*, 46 (2), 1996, pp. 280-320.
- Pogge, T. 1989. *Realizing Rawls*. Ithaca : Cornell University Press.
- Pogge, T. 2006. « Migration and Poverty ». Dans *Contemporary Political Philosophy: An Anthology* (2^{ème} ed.), R. Goodin et P. Pettit, pp. 71-720. Oxford : Blackwell.
- Pogge, T. 2008. *World Poverty and Human Rights* (2^e ed.). Cambridge : Polity Press.
- Pourtois, H. 2008. « Pertinence et limites du principe d'égalité des chances en matière d'éducation scolaire ». Dans *De l'école au marché du travail, l'égalité des chances en question*, V. Dupriez, J.-F. Orianne et M. Verhoeven (dir.). Bern : Peter Lang, pp. 49-64.
- Rakowski, E. 1991. *Equal Justice*. New York : OUP.
- Rawls, J. 1971. *A Theory of Justice*. Cambridge, MA : Belknap Press (Trad. de l'anglais par Audard, C. *Théorie de la justice*. Paris : Éditions du Seuil, 2009).
- Rawls, J. 1993. *Political Liberalism*. New York : Columbia University Press. (Trad. de l'anglais par Audard, C. *Libéralisme politique*. Paris : PUF, 1995.)
- Rawls, J. 1999. *Collected Papers*, Freeman, S. (dir.). Cambridge : Harvard University Press.
- Rawls, J. 2001. *Justice as Fairness: A Restatement*. Cambridge : Harvard University Press. (Trad. de l'anglais par Guillarme, B. *La justice comme équité*. Paris : La Découverte, 2003.)
- Rescher, N. 1966. *Distributive Justice: A Constructive Critique of the Utilitarian Theory of Distribution*. Indianapolis : Bobbs-Merrill.
- Roemer, J. 1982. *A General Theory of Exploitation and Class*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Roemer, J. 1988. *Free to Lose : An Introduction to Marxist Economist Philosophy*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Roemer, J. 1996. *Theories of Distributive Justice*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Roemer, J. 1998. *Equality of Opportunity*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Sandel, M. 1982. *Liberalism and the Limits of Justice*. Cambridge : CUP.
- Scheffler, S. (dir.) 1988. *Consequentialism and its critics*. Oxford : OUP.
- Sen, A. 1980. « Equality of What? ». Dans Sen, A. 1982. *Choice, Welfare and Measurement*. Cambridge : CUP. (Trad. de l'anglais par Marnat, S. « Quelle égalité ? ». Dans Sen, A. *Éthique et économie*. Paris : PUF, 1993.)
- Sen, A. 1985. *Commodities and Capabilities*. Amsterdam : North-Holland.

- Sen, A. 2009. *The Idea of Justice*. Cambridge, MA : Belknap Press. (Trad. de l'anglais par Chemla, P. *L'idée de justice*. Paris : Flammarion, 2010.)
- Sen, A. et Nussbaum, M. (dir.) 1993. *The Quality of Life*. Oxford : OUP.
- Shaw, J. 1999. *Contemporary Ethics: Taking Account of Utilitarianism*. Malden, MA : Blackwell.
- Swift, A. 2003. *How Not to Be a Hypocrite : School Choice for the Morally Perplexed Parent*. London : Routledge.
- Vallentyne, P. 1999. « Le libertarisme de gauche et la justice ». *Revue Économique* 50 : 859-878.
- Vallentyne, P. 2002. « Brute Luck, Option Luck, and Equality of Initial Opportunities ». *Ethics* 112 : 529-557.
- Vallentyne, P. et Steiner, H. (dir.) 2001. *Left-Libertarianism and Its Critics: The Contemporary Debate*. New York : Palgrave.
- Vallentyne, P. et Steiner, H. (dir.) 2007. *The Origins of Left-Libertarianism: An Antology of Historical Writings*. New York : Palgrave.
- Vanderborght, Y. et Van Parijs, P. 2005. *L'allocation universelle*. Paris : La Découverte.
- Van Parijs, P. 1991a. « Why Surfers Should be Fed: The Liberal Case for an Unconditional Basic Income ». *Philosophy and Public Affairs* 20 : 101-131.
- Van Parijs, P. 1991b. *Qu'est-ce qu'une société juste ?* Paris : Éditions du Seuil.
- Van Parijs, P. 1995. *Real Freedom for All. What (if anything) can justify capitalism*. Oxford : OUP.
- Van Parijs, P. 2003. « L'allocation universelle : une idée simple et forte pour le XXI^e siècle ». Dans *Comprendre*, numéro spécial sur « Les inégalités », J.-P. Fitoussi et P. Savidan (dir.), pp. 155-200. Paris : PUF.
- Van Parijs, P. 2004. « Est-il juste que l'Université soit gratuite ? ». *Revue Éthique et Économique / Ethics and Economics* 2(1) : 1-8.
- Van Parijs, P. et Arnsperger, C. 2003. *Éthique économique et sociale*. Paris : La Découverte.
- Van Parijs, P. et Vanderborght, Y. 2017. *Basic Income: A Radical Proposal for a Free Society and Sane Economy*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Waltenberg, F. 2008. « Quatre grandes écoles pour penser la justice dans le champ de l'éducation ». Dans *De l'école au marché du travail, l'égalité des chances en question*, V. Dupriez, J.-F. Orienne et M. Verhoeven (dir.). Bern : Peter Lang, pp. 23-47.
- Walzer M. 1984. *Spheres of Justice. A Defense of Pluralism and Equality*. New York : Basic Books. (Trad. *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*. Paris : Éditions du Seuil, 1997.)
- Wolff, J. 1991. *Robert Nozick: Property, Justice, and the Minimal State*. San Francisco : Stanford University Press.
- Wolff, J. 2006. *An Introduction to Political Philosophy*. Oxford : OUP.